



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 juillet 2020

## Présentation et recensement des outils de gestion de la liquidité des fonds français

Cet article constitue une première présentation de l'outil d'analyse des prospectus élaboré à travers une coopération entre la Banque de France et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Celui-ci vise à recenser les outils de gestion de la liquidité (*liquidity management tools* ou LMT) mis en place dans les fonds de droit français. Ces travaux s'inscrivent dans une logique de suivi des recommandations IOSCO de renforcer le cadre global de gestion du risque de liquidité dans le prolongement des recommandations adoptées par le FSB en 2017. Pour permettre de gérer au mieux le risque de liquidité des fonds d'investissement, de nombreuses mesures sont prévues par les textes internationaux, et imposées au niveau des Directives et Règlements européennes encadrant les fonds et sociétés de gestion ou recommandées par l'ESMA. En sus des règles permettant le suivi et le pilotage de la liquidité, certains outils peuvent être mobilisés en temps normal ou en période de stress, afin de limiter les risques de *firesales* ou d'atténuer leur impact. Ce papier présente ces outils de gestion de la liquidité le plus précisément possible et décrit l'appropriation de ces outils par les fonds de droit français à fin 2019, en s'appuyant sur une analyse textuelle des prospectus.

[↓ Télécharger le contenu](#)**Mots clés**

PROSPECTUS

## SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE &amp; INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02